

Équateur : rejet du recours contre l'ex-vice-président Jorge Glas



Quito, 21 août, (RHC)- Le Tribunal de Cassation de la Cour Nationale de Justice de l'Équateur a prononcé un non-lieu au sujet du nouveau recours présenté par César Montúfar contre l'ex-vice-président Jorge Glas,

accusé du délit présumé d'association de malfaiteurs avec l'entreprise brésilienne Odebrecht.

Maître Eduardo Franco, chargé de la défense de Jorge Glas, a indiqué que suite à ce non-lieu, César Montúfar, qui est un des principaux accusateurs contre les leaders de la Révolution Citoyenne, ne pourra pas participer à l'audience du 11 septembre prochain.

Au cours de cette audience, le tribunal révisera le recours présenté par les avocats de Jorge Glas et d'autres accusés, à cause de l'existence, dans le verdict de condamnation, d'une interprétation erronée de la loi et des violations des procédures.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/199619-equateur-rejet-du-recours-contre-lex-vice-president-gorge-glas>



Radio Habana Cuba